

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/31 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2017/14</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 16

POUR : 16 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 21/03/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mme Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et M. Claude ADAM, M. Tony BESANCON, M. Jacques BOUILLON, M. Roland CANIVENQ, M. Claude DEBOURCES, M. Yann DUGARD, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Michel MEIS, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représentés: M. Christophe MANCEAUX donne pouvoir de vote à M. André MALVAUX ; M. Frédéric MATHIAS donne pouvoir à M. SINGLIT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 01/02/2017

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 01/02/2017 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du Bureau communautaire du 01/02/2017.

Le Président,

Par déléation, le 1^{er} Vice-Président,

Yann DUGARD

Francis SIGNORET

